## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

SEPTEMBRE 2022 - RAAE n° 96 du 20 septembre 2022 publié le 20 septembre 2022

> Préfecture du Val-d'Oise Direction de la coordination et de l'appui territorial Bureau de la coordination administrative CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch 95010 CFRGY-PONTOISE

> > Tél: 01 34 20 95 80

mél: pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : <u>www.val-doise.gouv.fr</u>

## PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'habitat, de la rénovation urbaine et du bâtiment

Arrêté n° 17001 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Casa Pepe à Roissy-en-France	1
Arrêté n° 17002 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Les Mains de Serket à Saint-Gratien	3
Arrêté n° 17021 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - EHPAD Jacques Achard à Marly-la-Ville	5
Arrêté n° 17022 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Commune de Viarmes	7
Arrêté n° 17023 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Asia'Tik à pontoise	9
Arrêté n° 17024 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Cabinet expertise comptable à Enghien-les-Bains	11
Arrêté n° 17031 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - "Le Chalet des Grillades" à Argenteuil	13
Arrêté n° 17032 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - Office notarial à Enghien-les-Bains	15
Arrêté n° 17038 du 6 septembre 2022 portant dérogation aux règles d'accessibilité - L'Arbre Blanc - Arts et Gourmandises à Pontoise	17
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS	
Arrêté n° 2022-323 du 19 septembre 2022 accordant subdélégation de signature au sein de la direction départementale de la protection des populations du Val-d'Oise	19
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE	
Arrêté conjoint n° 2022-138 du 10 août 2022 portant modification des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports	22
sanitaires (CoDAMUPS-TS)	
sanitaires (CoDAMUPS-TS)	26
sanitaires (CoDAMUPS-TS) <b>DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU VAL-D'OISE</b> Arrêté n° 2022-89 du 13 juin 2022 portant sur l'insalubrité des locaux situés dans les combles, chambre n° 9, de la construction principale sise 31, Rue Maryse Bastié à	26 29
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU VAL-D'OISE  Arrêté n° 2022-89 du 13 juin 2022 portant sur l'insalubrité des locaux situés dans les combles, chambre n° 9, de la construction principale sise 31, Rue Maryse Bastié à Goussainville (95190)  Arrêté n° 2022-90 du 13 juin 2022 portant sur l'insalubrité du logement situé au sous-sol, chambre n° 5, de la construction principale sise 31, Rue Maryse Bastié à Goussainville	

Arrêté n° 2022-141 du 13 septembre 2022 de traitement de l'insalubrité du local en rez-de- chaussée, à gauche de l'escalier extérieur sis 31 Rue de la Nonaise à Argenteuil (95100)	37
Arrêté n° 2022-149 du 1er septembre 2022 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés au sous-sol gauche de la construction sise 28 re de la Croix Buard à Garges-lès-Gonesse (95140)	40
Arrêté n° 2022-150 du 1er septembre 2022 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés dans les combles de la construction sise 91, Boulevard Vicor Bordier à Montigny-les-Cormeilles (95370)	43
Arrêté n° 2022-151 du 6 septembre 2022 abrogeant l'arrêté n° 2022-121 portant sur l'alimentation en eau du logement sis 6 Rue Brûlée à Goussainville	46
Arrêté n° 2022-153 du 9 septembre 2022 portant sur les mesures d'urgence concenant l'installation électrique de la construction principale sise 11Bis, rue Pierre Brossolette 95400 Arnouville-lès-Gonesse	48
Arrêté n° 2022-154 du 12 septembre 2022 relatif au danger imminent pour la santé des occupants des locaux aménagés au sous-sol du pavillon sis 35 Avenue Lafontaine à Arnouville	50
Arrêté n° 2022-155 du 12 septembre 2022 portant sur l'insalubrité du logement situé au sous-sol de la construction principale sise 4 Rue Saint-Charles à Goussainville (95190)	53